



LE PRÉSIDENT

JEAN ROTTNER**Monsieur Christian Von WARTBURG**

Président du Conseil Rhénan

Rehfusplatz 11

D-77694 KEHL

Allemagne

Strasbourg le 5 juillet 2021

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour les résolutions du Conseil Rhénan prises lors de sa plénière du 7 décembre dernier, qui montrent une nouvelle fois l'implication des élus du Rhin supérieur sur les grandes problématiques et enjeux de notre territoire commun.

Amélioration de la mobilité transfrontalière par la mise en place de nouvelles lignes de bus publics dans le Rhin supérieur.

En tant que chef de file de la mobilité, la Région Grand Est œuvre au quotidien pour mettre toute son expertise au profit d'une mobilité durable et efficiente en partenariat étroit avec ses partenaires frontaliers. Acteur majeur des dessertes ferroviaires régionales et routières interurbaines, la Région est également sollicitée pour les sujets de mobilité routière de part et d'autres des frontières, alors même que les lignes de bus régionales transfrontalières ne sont pas de sa compétence puisqu'elles ne lui ont pas été transférées par les Départements. Les projets émergents sont traités au cas par cas ; ainsi, la Région a contribué à la mise en place de la ligne de bus Erstein-Lahr, et soutient le projet de Bus à Haut Niveau de Service entre Colmar et Breisach afin d'offrir à court terme un service de proximité à nos frontaliers.

Je suis particulièrement attentif à l'alinéa 4 de votre résolution exhortant les autorités compétentes de la région frontalière à mettre en place un cadre de soutien coordonné au niveau trinational qui favorise de manière générale la création de lignes de bus transfrontalières. L'enjeu porte non seulement sur les investissements pour mettre en œuvre un service de bus transfrontalier, mais également sur les coûts d'exploitation. Le cadre administratif et financier n'est souvent pas adapté au contexte transfrontalier, où les niveaux d'amplitude horaire, d'offre de desserte et de cadencement, ne permettent pas de prétendre au soutien financier des programmes de financement nationaux ou à l'échelle des Länder. Des programmes spécifiques devraient être déployés pour soutenir les lignes transfrontalières et favoriser ainsi la mise en œuvre des projets de bus transfrontaliers.

Innovation et transition énergétique : faire du Rhin supérieur une région modèle en Europe

Le processus de reconversion du territoire de Fessenheim constitue l'un des projets les plus fédérateurs et structurants du Rhin supérieur pour les années à venir. La dynamique franco-allemande est bien réelle avec des projets ambitieux, en dépit d'incertitudes. S'agissant du technocentre, notamment, il nous faudra trouver avec nos amis allemands une solution concertée. Ce projet nécessite en effet à ce stade un effort conséquent d'information et de pédagogie au gré des études conduites par EDF.

Région Grand Est

Le territoire dispose de nombreux atouts et il doit aujourd'hui trouver un essor au travers d'une stratégie opérationnelle en lien avec les plans nationaux et européens. L'enjeu pour le territoire est notamment de trouver un modèle économique pérenne autour du développement de projets à la mesure de l'ambition du projet de territoire, en particulier en termes d'aménagement foncier d'activité. D'ores et déjà, les piliers stratégiques ont été définis, le tissu industriel et les compétences existent, et l'écosystème de l'innovation est mobilisé.

La Région Grand Est a dès l'origine proposé une version argumentée et concrète du futur du territoire de Fessenheim à travers le document intitulé « POUR UN GRAND EST À ÉNERGIE POSITIVE ET DÉCARBONÉ À HORIZON 2050, # Post-Fessenheim, Vision et méthode ». Elle a depuis pris en charge le pilotage et l'animation du volet 4 « Innovation » du projet de territoire. Un Chef de projet « Innovation » a été recruté par l'agence d'Innovation du Grand Est (Grand Enov+), lequel a procédé à un intense travail de prospection de projets de R&D à différents stades de maturation, d'origine industrielle ou institutionnelle, permettant notamment d'identifier les projets pouvant être labellisés et développés à ce titre dans le cadre du projet de territoire.

L'invitation que vous faites aux autorités françaises allemandes et suisses compétentes d'établir un véritable plan de diversification énergétique à l'échelle trinationale me semble pertinent. La réalisation d'un diagnostic partagé des besoins d'approvisionnement énergétique à moyen et long terme confortera en effet le potentiel de développement durable du territoire.

Un développement durable du sport dans le Rhin supérieur

Le Rhin supérieur dispose d'un potentiel sportif de qualité qu'il nous faut exploiter de manière concertée, partenariale, et en bonne intelligence.

Les réflexions autour des équipements sportifs dans un esprit de mutualisation à l'échelle d'un territoire, et d'optimisation des financements, apparaissent évidentes et indispensables. La Région Grand Est a d'ailleurs mis en place un dispositif de « soutien aux investissements sportifs », qui lui permet de financer des projets locaux destinés à une pratique compétitive, et qui répond aux normes françaises voire internationales. Réfléchis pour satisfaire aux besoins des clubs, ces lieux de pratique peuvent avoir une portée transfrontalière, et les communes concernées sont incitées à engager une concertation pour une gestion mutualisée de l'enceinte.

Ces équipements sont également destinés à accueillir de grands événements sportifs nationaux ou internationaux. Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a d'ailleurs recensé à ce jour 79 « centres de préparation aux jeux » pouvant accueillir des délégations en préparation olympique dans tout le Grand Est. Parmi eux, 21 sont identifiés dans l'espace de la Conférence du Rhin Supérieur, dont 15 sur Strasbourg, mais aussi à Haguenau, Colmar, Mulhouse, Sélestat et Village Neuf. Afin d'animer au mieux ces sites et s'engager dans l'objectif « Héritage » des Jeux de Paris 2024, la Région est disposée à examiner quels partenariats transfrontaliers, notamment éducatifs, pourraient être développés en lien avec les collectivités territoriales labellisées Terre de jeux 2024 dans le Grand Est (et notamment en Alsace).

Valoriser les potentiels transfrontaliers dans le domaine de la santé dans le Rhin supérieur / Améliorer l'accès transfrontaliers aux pharmacies de garde

La coopération sanitaire transfrontalière a fait un bond qualitatif avec la crise sanitaire. Je tiens une nouvelle fois à saluer la réactivité et la solidarité des partenaires frontaliers qui s'était manifestée en début de crise avec l'accueil de patients français et qui se poursuit à ce jour. La connaissance de nos systèmes de santé, de ses failles et de ses atouts, s'affine au quotidien, et l'adaptabilité de nos politiques s'ajuste en parfaite concertation avec nos voisins frontaliers.

Je ne peux que souscrire aux propositions concrètes que vous formulez dans vos résolutions, comme l'accès facilité aux pharmacies de garde, bien que la Région n'ait pas de compétence opérationnelle directe sur ce sujet.

La Région Grand Est, au titre du pilier transfrontalier de sa feuille de route santé adoptée en décembre 2020 est disposée à accompagner, au titre de ses compétences subsidiaires en matière de santé et de ses compétences en matière d'aménagement du territoire, tous projets permettant de faciliter l'accès aux soins du quotidien des habitants des zones frontalières, particulièrement au sein du Rhin supérieur, en appui des autorités sanitaires compétentes et en partenariat avec les autres collectivités territoriales.

La Région au travers de sa participation aux groupes de travail de TRISAN soutient par ailleurs les actions de communication à destination des populations concernées qui vont être mises en place dans les mois à venir. Concernant les conditions de prise en charge des patients, cela ne relève pas des prérogatives de la Région, toutefois cette dernière serait en mesure de mobiliser son secteur de l'innovation et plus particulièrement en santé pour favoriser la circulation des données (sous réserve du cadre réglementaire), du suivi des patients (e-santé transfrontalière), la plateforme de recensement des praticiens (mobilisation de l'Intelligence artificielle) à des fins d'exhaustivité notamment.

Enfin, la Région Grand Est se félicite de la volonté exprimée par les 3 Länder frontaliers, dont le Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat, pour mieux structurer la coopération franco-allemande en matière sanitaire dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons et de la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle (*Beistandspakt*) et demeure à disposition tant des autorités françaises qu'allemandes compétentes en matière de santé publique pour faciliter la conclusion de protocoles *ad hoc*, dans le respect des compétences de chaque acteur public en la matière et sur la base d'une concertation à structurer et à renforcer, tant au niveau technique que politique, entre tous les acteurs, dans l'intérêt des citoyens et des professionnels de la santé, en s'inspirant des meilleures pratiques existantes, à différentes échelles, dans les espaces frontaliers.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a series of loops and a horizontal line extending to the right.